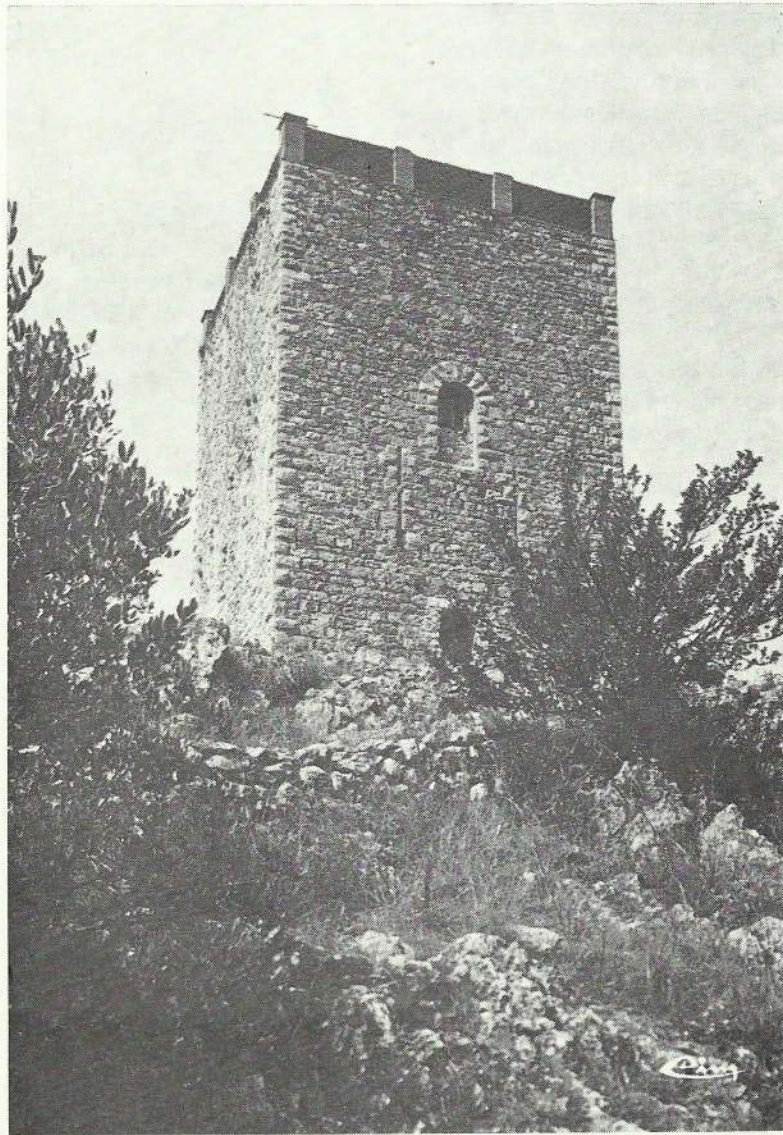




L'INFORMATION COMMUNALE



VILLE
DU
REVEST-LES-EAUX



ÉDITORIAL DU MAIRE



Puisque la vie ne permet pas d'ignorer les moments difficiles laissez-moi espérer, avec tous mes collègues du conseil municipal, que ces instants seront les plus courts et les plus légers possibles afin que 1986 soit pour chacun d'entre vous, pour tous ceux que vous aimez et aussi pour notre commune une année chargée de bonheur et de joie.

vive, alors, 1986 !

En 1985 nous avons connu la neige, le gel ainsi qu'une exceptionnelle sécheresse, toutes choses qui nous amènent à nous féliciter d'avoir eu nos collines épargnées par le feu malgré les dramatiques incendies qui ont ravagé le Var et plusieurs autres départements en France.

Pourtant les sujets d'inquiétude ne manquaient pas. On a bien vu quelques brûlages hors période, herbes sèches ou branchages morts, mais le grand motif de crainte demeure toujours la présence de terrains non débroussaillés, objets de plaintes fort justifiées et de récriminations parfois violentes du voisinage.

Je reconnais bien volontiers que la présence de tels «brûlots» ne peut qu'apeurer et irriter. Quand on en signale nous intervenons aussitôt auprès des propriétaires et selon leur réaction, auprès du Commissaire de la République qui, pour l'instant, demeure le seul à disposer de quelque pouvoir d'intervention en ce sens. Mais il faut admettre qu'une loi, même lorsqu'elle comporte des lacunes, demeure applicable aussi longtemps qu'elle n'est pas modifiée ou abrogée et s'impose à tout le monde, maire et préfet compris.

Je ne peux résister à l'envie de vous raconter une histoire, vécue cet été, qu'on pourrait intituler «Monsieur A, Monsieur B et le maire».

Monsieur A est propriétaire d'un terrain non construit sur lequel l'herbe s'en donne à cœur joie et envahit la propriété voisine sur laquelle Monsieur B possède son habitation. Ce dernier intervient auprès de la mairie. Le maire écrit tout de suite à Monsieur A en même temps que, pour gagner du temps, il avise la préfecture qui lui répond qu'une enquête dont il sera informé des résultats est demandée au service compétent. Ce service, sous le timbre du Directeur Départemental de l'Agriculture, informe en effet le maire, le mois suivant, que : «... Si la propriété de Monsieur A ne se trouve pas comprise dans des réalisations immobilières approuvées, lotissements ou ensemble d'habitation, aucune obligation en matière de débroussaillage n'est prévue pour les terrains non bâtis. Aussi il appartient à Monsieur B d'assurer sa propre sécurité en réalisant le débroussaillage à ses frais sur la propriété de Monsieur A, après accord de celui-ci, sur une distance maximale de 50 mètres de son habitation. Il convient d'informer Monsieur B de ces dispositions légales».

Et voilà! Vous avez bien lu.

Après cela on admettra que la modification de la loi était indispensable. Il reste à souhaiter qu'elle soit bientôt achevée car dans cinq mois ce sera à nouveau l'été.

Quant à Monsieur B, dûment informé, il est revenu s'en prendre avec véhémence au maire qu'il rendait responsable de l'absence de débroussaillage chez Monsieur A. C'était une démarche facile qui eût été justifiée si les pouvoirs du maire n'étaient pas, justement, ceux que lui confère la loi c'est-à-dire à peu près rien pour ce qui est du débroussaillage.

J'aurais aimé pour terminer l'année écrire en conte. Au lieu de cela je n'ai pu que raconter une histoire et parce qu'elle était vraie ce n'était pas un conte, un joli conte de Noël.

Charles VIDAL.

*Inauguration du Siège de l'Entente Sportive et Culturelle
du REVEST - LES MOULINS*



LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMITE D'INTERET LOCAL DU BAS REVEST

Siège Social: 972, chemin de Fontanieu.

Présidente:

Madame Monique Radisson - Enseignante - 972, chemin de Fontanieu.

Vice-Président:

Monsieur Félix Martino - Chirurgien Dentiste - 972, chemin de Fontanieu.

Secrétaire:

Monsieur Anthony Radisson - Directeur de Société - 972, chemin de Fontanieu.

Secrétaire Adjoint:

Monsieur Rodolphe Maurer - Photographe - Chemin de Fontanieu.

Trésorier:

Monsieur René Trazic - Retraité de la Marine - 74, chemin de l'Oratoire.

Trésorier Adjoint:

Monsieur Pierre Michon - Ingénieur des Travaux Publics - Route du Général-de-Gaulle.

Commissaire aux comptes:

Monsieur Michel Tritoulet - Docteur en Médecine, «S.O.S. MEDECIN» - 9, route du Colombier.

G.R.A.D.E.

Le G.R.A.D.E., groupe de recherche et d'analyse pour la défense de l'Esprit, s'est réuni le 24 octobre en mairie du Revest. Le G.R.A.D.E. compte 35 adhérents (150 ou 300 francs de cotisation) dont une quinzaine sur le Revest. Le G.R.A.D.E. édite la revue APORIE qui tire à 700 exemplaires. Les numéros sur Ordre et Désordre, Diable et Démons, la Limite, l'Espoir (paru en avril 1985) sont épuisés. Ils ont connu une diffusion nationale et internationale. Pour 1986, trois numéros sont en préparation qui seront tirés à 1000 exemplaires.

L'ARBRE DE NOEL



Janvier 1986:

Numéro consacré à *Odysseus ELYTIS*: ce sera un numéro de référence pour la découverte et la compréhension de ce grand poète.

Avril 1986:

Numéro consacré à *La Crise* avec en particulier deux essais, l'un sur Robert Musil (l'auteur de *L'Homme sans qualités*), l'autre sur Jean-Paul Sartre (et le chou-fleur!).

Octobre 1986:

Numéro consacré au *Désert* avec des contributions d'auteurs prestigieux comme Laurence Durrell, *Odysseus Elytis*, JMG Le Clezio, Lorand Gaspar ...

Tous les numéros sont illustrés et font 120 pages. Prix de vente: 50 francs.

Vous pouvez vous les procurer auprès du:

G.R.A.D.E.

699, route du Colombier - 83200 Le Revest-les-Eaux

(Les chèques sont à établir à l'ordre du G.R.A.D.E.).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

Trimestre riche en activités culturelles.

Le 9 octobre, signature en mairie du Revest du contrat multipartite de co-production de *Marie des Brumes*. A l'initiative de notre commune, Toulon, La Seyne, La Valette et Le Pradet s'associent pour aider cette création. Le Conseil général du Var, représenté à cette réunion, décide, après le ministère de la Culture, de subventionner le spectacle.

Création de *Marie des Brumes*, d'Odysseus Elytis, par Gil Royer du théâtre à suivre, les 7, 8 et 9 novembre à Chateaufallon.

Dans un décor très cosmique (toile de fond évoquant les tourbillons stellaires) et très méditerranéen (colonnes antiques, sable et mer), *Marie des Brumes* et son partenaire nous parlent d'eux et de nous. Ils sont d'hier et d'aujourd'hui. D'ici et d'ailleurs. Uniques et universels. Seuls (exilés, comme ils disent) et malgré tout solidaires.



L'ARBRE DE NOËL

Dans ce décor unique mais profondément modifié, selon les moments, par des éclairages d'une grande beauté et d'une extrême précision (il y a plus de 140 effets lumineux dans ce spectacle de 90 minutes) les deux acteurs (Odile Brisset et Laurent Ternois) et leurs partenaires musiciens (Georges Petit et Sylvie Moquet) se livrent avec générosité. Performance d'acteurs, jeunes et beaux. Très professionnels. Les sauts périlleux sur une main d'Odile Brisset comme la gymnastique parodique de Laurent Ternois laissent un grand souvenir. Sans parler du dernier tableau.



INAUGURATION DU CLUB VAROIS DU CHIEN DE DÉFENSE

Huit cents personnes ont vu ce spectacle à Chateaufallon. Des contacts ont été pris avec FR3 National pour une réalisation télévisée. Des contacts sont en cours pour faire programmer *Marie des Brumes*, à Paris en particulier.

— o —

Une représentation sera donnée au Château de La Ripelle en juillet 1986. Un événement artistique à ne pas manquer!

— o —

Le 16 novembre, l'église accueillait le folklore de la Cordillère des Andes avec le groupe Viracocha. Soirée gratuite, organisée par le syndicat d'initiative et la commission culture. La qualité de ce récital (Viracocha est un groupe qui nous a été conseillé par le responsable de l'école de musique, Monsieur Viette) aurait dû attirer de nombreux Revestois. Ce ne fut pas le cas. Heureusement que les organisateurs ne se découragent pas!

Le 7 décembre, dans le cadre des Rencontres Littéraires de Toulon, une table ronde organisée par la commission culture a été consacrée à Odysseus Elytis. Le Monde des Livres du 20 décembre s'en est fait l'écho alors que la presse locale oublie trop notre commune.

Le 19 décembre, s'est tenue en mairie du Pradet, une réunion intercommunale (Le Pradet, La Valette, Toulon, La Seyne, Le Revest et Hyères) avec la participation de l'attaché culturel du Conseil général, du directeur-adjoint du Grand Nuage de Magellan, de la secrétaire générale de Chateaufallon afin de définir les modalités de la création des *tragédiennes* sont venues de Saint-John Perse, 2e volet du projet dont notre commune a pris l'initiative. Ce spectacle sera créé à Chateaufallon le 12 juillet, par Dominique Lardenois (Luther dans «Le Printemps» et Elizabeth Macocco (Jeanne la Folle dans «Le Printemps»). Encore un événement artistique à ne pas manquer!

ACTIVITES MUNICIPALES

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL:

Mardi 16 octobre: réunion publique
Mercredi 22 octobre: réunion publique
Mardi 12 novembre: réunion publique
Mardi 10 décembre: réunion publique

PRINCIPALES DECISIONS:

Conseil communal de Prévention de la délinquance:

Devant la recrudescence des vols dans la commune et la montée de la drogue, il est créé un Conseil communal de Prévention en accord avec la préfecture.

Plan informatique pour tous:

Signature d'une convention avec l'Etat en vue d'assurer l'initiation à l'informatique des élèves de l'école primaire avec ouverture au public hors des heures scolaires.

Achat de véhicules:

Achat d'un petit camion pour la voirie et d'un véhicule neuf pour le portage des repas.

Aménagement des courts de tennis:

Extension de la protection contre le jet des balles dans la propriété voisine. Etude de deux courts supplémentaires.

Séjour à la neige:

Pour 30 jeunes - à la Plagne dans les Alpes - Participation de 600 francs par stagiaire.

Subventions exceptionnelles:

- ESCRM: 25.000 francs pour participation aux travaux réalisés à la maisonnette.
- Tennis club: compensation du loyer 1984 - 10.000 francs - dû à la commune.
- Comité officiel des fêtes: 6500 francs pour compensation d'une facture payée pour la mairie et d'un déficit de 2500 francs en 1985.

Budget supplémentaire - eau et assainissement:

- Section de fonctionnement équilibrée à 396.000 francs.
- Section d'investissement équilibrée à 1.282.749 francs.

Budget supplémentaire - communal:

- Section de fonctionnement équilibrée à 713.151 francs.
- Section d'investissement équilibrée à 3.808.759 francs.



L'ARBRE DE NOEL

Virements de crédits au niveau du budget primitif 1985:

- 35.000 francs virés du chapitre «Fêtes» au chapitre «subventions».
- 20.854 francs virés des «frais financiers» sur «carburants, combustibles, entretien».

Vente de terrains:

Pour participer au financement de la salle polyvalente, il est décidé de vendre deux parcelles constructibles que la commune possède à Fontanieu.

Convention Z.A.C. «LE VAL DU ROCHER»:

Avis favorable sous réserve que soient bien précisés les points portant sur les équipements publics, la surveillance des travaux, les modalités de réalisation du réseau d'assainissement, le paiement des taxes de branchement et l'actualisation de la participation du lotisseur à la conduite d'eau Les Pomets - Costebelle.

Convention SOTEM:

Accord pour prolonger la location des terrains jusqu'en 2015 sous réserve du respect de l'arrêté préfectoral fixant les modalités d'aménagement du site, des plantations et du transfert des installations.

ACTIVITES MUNICIPALES

Patinoire de LA GARDE:

Confirmation de la participation au Syndicat intercommunal d'achat - Désignation des délégués.

Travaux:

Réfection du mur le long du boulevard de l'Egalité - portion proche du cimetière.

Achat Immeuble COOP:

Décision d'achat de l'immeuble. Les travaux d'aménagement seront réalisés progressivement. Etude d'un gîte d'étape.

Charte intercommunale:

Demande au Commissaire de la République de délimiter le périmètre d'une charte intercommunale selon les limites des quatre communes du canton de La Valette - Emploi, sécurité, voirie, musique, loisirs et culture sont au centre des priorités de l'action de la Charte.

Eau et assainissement:

Le prix du mètre cube applicable à partir du 1er janvier 1986 sera celui qu'autorisera l'arrêté de majoration du taux des services publics.

Réfection de tableaux:

Les subventions promises n'étant plus accordées, il est décidé de commencer la réfection des tableaux de l'église en fonction du budget prévu à cet effet par la commune - 100.000 francs.

Achat d'un podium:

Dans le cadre des 50.000 francs mis par le budget 1985 à la disposition de la Commission de la Culture.

L'ÉQUIPE DE BASE-BALL DE LA NAVY



REUNIONS DE TRAVAIL

DANS LA COMMUNE

En dehors des réunions habituelles et hebdomadaires des commissions ou des réunions de chantier.

☆☆

ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 8 octobre:

Véhicules à acquérir - Tennis.

Mercredi 16 octobre:

Etude du budget supplémentaire.

Mercredi 12 novembre:

Culture - Stationnement des caravanes à La Ripelle.

Vendredi 6 décembre:

Convention SOTEM - Nouveau C.I.L. - Fêtes de fin d'année - Compte rendu de la journée à Chateaufallon sur la loi d'aménagement.

☆☆

COMMISSION DES ECOLES

Lundi 7 octobre:

Aménagement de la cour de la maternelle du village - Directrice, conseillère pédagogique, Jeunesse et sports.

Samedi 29 octobre:

Elections aux comités des parents d'élèves.

Jeudi 14 novembre:

Conseil d'école - Maternelle du hameau.

Samedi 16 novembre:

Conseil d'école - Ecole primaire.

Samedi 23 novembre:

Conseil d'école - Maternelle du village.

Jeudi 5 décembre:

Exercice d'évacuation du car de transports scolaires.

Mercredi 18 décembre:

Réunion intercommunale du groupement d'achats.

Lundi 28 octobre, lundi 25 novembre

et lundi 16 décembre:

Confection des menus avec les représentants des parents et des enseignants et participation du personnel des cuisines.

ACTIVITES MUNICIPALES

COMMISSION DES TRAVAUX

Mercredi 6 novembre:

Sur le terrain - Etude avec l'entreprise - Beaulieu de l'extension des grillages de clôture.

Mardi 12 novembre:

Recherche sur le terrain en vue de l'implantation d'un poste à essence à La Ripelle avec la participation de l'Amiral Wassilieff, Président du C.I.L. des Favières, d'un délégué de TOTAL et du garagiste du quartier.

Jeudi 29 novembre:

Modifications proposées au projet d'agrandissement de la poste - Présence de Monsieur Valentin représentant l'administration des P.T.T. et Monsieur Audibert, métreur.

Jeudi 5 décembre:

Réception définitive des travaux du cimetière - Sur le terrain avec les entreprises et les services techniques de La Valette.

COMMISSION DE L'URBANISME

Jeudi 24 octobre:

Projets de la SOTEM et arrêté préfectoral. Avec la direction de la société.

Jeudi 14 novembre:

Etude sur les formalités préparatoires à la construction de la salle polyvalente avec Monsieur Dravet, architecte.

Mardi 19 novembre:

Venue du juge d'expropriation pour fixer le prix du terrain sur lequel est prévu la création d'un jardin public - Présence des parties et de leurs avocats.

Mercredi 20 novembre:

Projet de réalisation immobilière présenté par Monsieur Reich, propriétaire du domaine et du château de La Ripelle.

Vendredi 29 novembre:

Venue de représentants de la Jeune Chambre économique, pour une recherche de terrains en vue de l'implantation d'un complexe sportif et touristique.

Vendredi 6 décembre:

Suite de la réunion du 20 novembre avec présence du maire de La Valette, le projet immobilier intéressant aussi sa commune.

Mercredi 11 décembre:

Continuation de la réunion du 14 novembre sur les formalités préliminaires à la salle polyvalente.

Mardi 17 décembre:

Ouverture des plis renfermant les propositions des cabinets d'architectes ayant soumissionné pour l'étude de la révision du POS - En présence de la DDE et du percepteur.

Lundi 23 décembre:

Suite des réunions des 20 novembre et 6 décembre sur la salle polyvalente avec en plus la participation de la DDE - Projet de calendrier de financement établi en fonction des tarifs actuels.

COMMISSION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Mercredi 20 novembre et vendredi 6 décembre:

Participation à l'exposition sur le projet d'un ensemble de constructions à La Ripelle.

COMMISSION DE L'ACTION SOCIALE

Lundi 2 décembre:

Proposition de séjour commun à la neige présentée par la directrice du «mini-club de La Valette».

Mercredi 11 décembre:

But et fonctionnement de la crèche parentale ouverte à La Ripelle (côté Toulon) - Présentation par les deux directrices.

HORS DE LA COMMUNE

LIAISON CANTONALE

Jeudi 10 octobre et jeudi 5 décembre:

Station d'épuration Le Pouverel - La Garde. Etude sur le Syndicat intercommunal de secours et d'incendie ainsi que sur un projet de charte intercommunale groupant les quatre communes du canton.

Vendredi 20 décembre:

Mairie de La Valette - Le point sur les travaux à réaliser au niveau des secteurs dangereux du CD 46. Participaient à la réunion les représentants des mairies de Toulon, La Valette, Le Revest et de la D.D.E.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LA CULTURE

Mercredi 9 octobre:

Signature de la convention entre les communes participantes, au Revest.

Jeudi 7 novembre:

Première représentation de «Marie des Brumes» - Chateaufallon.

ACTIVITES MUNICIPALES

Vendredi 8 et samedi 9 novembre:

Deuxième et troisième représentations à Chateaufallon (Toulon).

Vendredi 15 et samedi 16 novembre:

Quatrième et cinquième représentations à La Seyne.

Samedi 7 décembre:

Journée «Odysseus Elytis» auteur de «Marie des Brumes» - Caisse d'Epargne de Toulon.

Jeudi 19 décembre:

Bilan de «Marie des Brumes» et préparations pour 1986 de «Les Comédiennes sont venues» de Saint John Perse - Mairie du Pradet.

////

AUTRES REUNIONS DE TRAVAIL

Mardi 8 octobre:

Brignoles. Assemblée générale des maires du Var.

Mercredi 16 octobre:

La Garde. Syndicat intercommunal pour l'achat de la pâtinoire.

Mardi 22 octobre:

Toulon. Assemblée générale de «Delta revie».

Vendredi 8 novembre:

Préfecture - Commission départementale de coordination des commandes publiques.

Vendredi 15 novembre:

Cité sanitaire - Comité départemental anti alcoolique. Assemblée générale.

Mardi 26 novembre:

Préfecture - Comité départemental de prévention de la délinquance - La drogue dans le département.

Vendredi 29 novembre:

Présentation de la loi d'aménagement. Journée d'étude à Chateaufallon.

Mardi 17 décembre:

Centre hospitalier Font-Pré - Choix des matériels et des tissus pour les établissements hospitaliers du département.

Mardi 17 décembre:

Préfecture - Commission départementale de contrôle de l'aide médicale du Var.

Vendredi 20 décembre:

Toulon. SITCAT. Propositions budgétaires pour 1986 du Syndicat intercommunal de transports.

FETES ET CEREMONIES

DANS LA COMMUNE

Vendredi 1er novembre:

Cérémonie du souvenir - Recueillement et dépôt de fleurs devant la stèle à la mémoire de Jean Moulin et devant le monument aux morts du cimetière.

Lundi 11 novembre:

Commémoration de l'armistice de 1918 - Cérémonie et dépôt de fleurs devant la plaque du hameau de Dardennes et au monument des victoires au village. Apéritif offert par la mairie au hameau et par les anciens combattants au village.

Samedi 16 novembre:

Soirée Sud Américaine dans l'église organisée par le syndicat d'initiative et la Commission municipale des fêtes.

Mardi 17 décembre:

Noël à la maternelle du Hameau avec la participation des parents.

Jeudi 19 décembre:

Noël à l'école primaire.

Jeudi 19 décembre:

Noël à la maternelle du village en présence des parents.

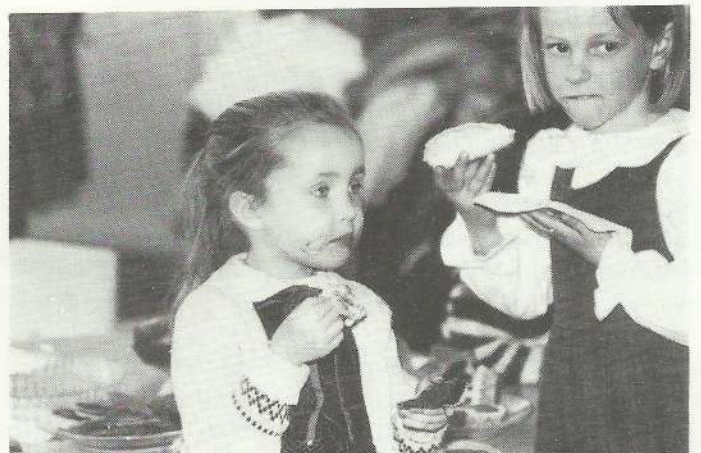
Lundi 23 décembre:

Réception de fin d'année par le conseil municipal des enseignants et du personnel communal au restaurant scolaire.

Samedi 28 décembre:

Repas de fin d'année du troisième âge.

LA GOURMANDISE EST UN JOLI DÉFAUT



ACTIVITES MUNICIPALES *****

HORS DE LA COMMUNE

Vendredi 11 octobre:
Quarantième anniversaire de la Sécurité Sociale - Toulon.

Vendredi 18 octobre:
Hommage à Victor Hugo des Académies de Provence - Opéra de Toulon.

Samedi 23 novembre:
Arsenal de Toulon - Fête de Sainte-Geneviève, patronne de la gendarmerie - Messe, remise de décorations et réception.

INAUGURATIONS

DANS LA COMMUNE

Vendredi 11 octobre:
Nouveau local de l'ESCRM - Remise au maire de la médaille et du fanion du district.

Samedi 30 novembre:
Pot offert par les nouveaux propriétaires de la boucherie du village - Pour la réouverture du magasin.

Vendredi 1er décembre:
Inauguration officielle du terrain loué par la commune au Club du Chien de défense.

HORS DE LA COMMUNE

Vendredi 4 octobre:
Foire de Toulon.

Samedi 7 décembre:
Salle des Fêtes de La Valette.

EXPOSITIONS

DANS LA COMMUNE

Vendredi 4 octobre:
Les rapaces de Provence - Organisée par le muséum d'histoire naturelle et la Commission municipale des Fêtes.

Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 décembre:
Présentation d'une exposition sur «Apartheid» avec exposition et vente annuelle de livres divers - Par la cellule du Revest du parti communiste français.

HORS DE LA COMMUNE

Jeudi 24 octobre:
Cérémonie de clôture de l'exposition du peintre Giacobazzi - Banque populaire du Var - Toulon.

Mercredi 27 novembre:
Hommage à Letuaire - Musée de Toulon.

Vendredi 29 novembre:
Le Bagne à Toulon par Letuaire - Mairie d'honneur - Toulon.



L'APÉRITIF DU PERSONNEL COMMUNAL

RECEPTIONS

Lundi 7 octobre:
Monsieur Pelissier, pharmacien à La Ripelle (Le Revest) - Le point sur la présence d'une pharmacie dans la commune et l'aménagement du secteur.

Vendredi 25 octobre:
Madame Burle (Etude de Maître Odier) signature de deux cessions de terrains à la commune.

Vendredi 25 et samedi 26 octobre:
Journées de peinture dans le parc du château de La Ripelle par les élèves de l'école des Beaux Arts de La Seyne.

Vendredi 22 novembre:
Nouvelle direction du dépôt de déchets industriels de La Ripelle - Le point sur le dépôt et les plaintes reçues.

Jeudi 28 novembre:
Messieurs Papalia venus demander l'avis de la Mairie sur l'implantation possible d'un hôtel dans la commune (avis favorable à l'idée).

ACTIVITES MUNICIPALES *****

Jeudi 28 novembre:

Monsieur Bonnefoy, président du Comité des parents d'élèves de l'école primaire - Présentation du compte rendu du Conseil d'école pour signature.

Lundi 2 décembre:

Madame et Monsieur Radisson venus informer de la création du C.I.L. du «Bas Revest» pour les quartiers Fontanieu, Malvallon, La Salvatte.

Vendredi 6 décembre:

Monsieur Varnier et son architecte venus présenter au conseil municipal réuni en séance de travail un projet de complexe sportif sur ses terrains près du barrage.

Lundi 16 décembre:

Réception du sénateur Janetti avant la réunion organisée par le parti socialiste.

Samedi 21 décembre:

Madame et Monsieur Cavallero - Recherche d'une maison dans le village pour y créer un restaurant.



UN AUDITOIRE ATTENTIF

ARRETES ET AVIS MUNICIPAUX //////////////////////////////////////

SERVICES DES EAUX

Des consignes ont été données aux employés chargés du relevé des compteurs afin de remettre en place correctement les protections posées contre le gel par les abonnés. C'est à titre tout à fait exceptionnel que la mairie a pris en charge la fourniture et le changement des compteurs détériorés par le gel au cours de l'hiver dernier. Il est rappelé, en effet, que le règlement du service des eaux fait obligation aux abonnés de protéger les compteurs contre le froid. Ils en sont responsables et les frais de changement aussi bien que de main d'œuvre leur incombent en cas de détérioration. Cela figure dans le règlement dont l'intéressé déclare avoir pris connaissance lors de la signature de la concession.

Or il est apparu au cours du dernier relevé que de nombreux usagers omettent de protéger ou de protéger correctement les compteurs. Nous avons tenu, par cet article, à les mettre en garde.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Les usagers ont été informés à plusieurs reprises par la presse du ramassage des ordures ménagères certains jours fériés.

Le service nettoyage croit utile de signaler en ce début d'année, qu'en règle générale aucun changement n'intervient dans les jours de ramassage qui ont toujours lieu les lundis, mercredis et vendredis, même si ces jours tombent un jour férié. Il signale toutefois, que par mesure de compensation le personnel est autorisé à effectuer la journée continue et qu'un décalage dans les horaires habituels de passage est à envisager pour certains usagers.

EN BREF

NOS PEINTRES

Notre concitoyen Michel Dufresne a exposé à Sa-nary du 3 au 24 décembre.

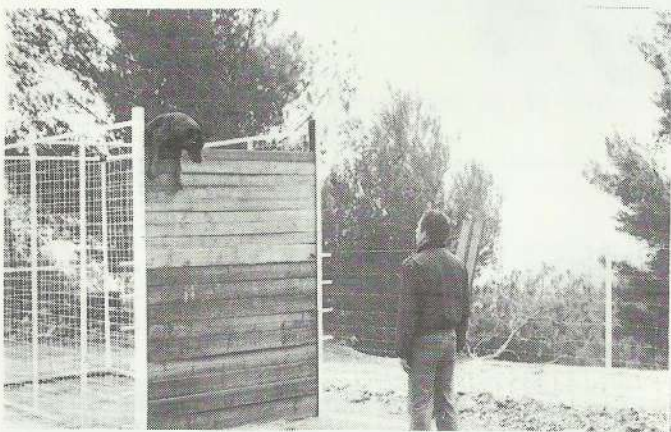
Notre ami Giacobazzi a exposé à Toulon du 15 au 24 octobre.

Un public nombreux a visité ces deux expositions et nous présentons nos compliments aux deux peintres dont le talent n'est plus à découvrir depuis déjà long-temps.

*

IL N'EST PAS TOUT A FAIT PARTI

Et non ce n'est pas tout à fait la retraite dont l'heure ne sonnera officiellement que le 6 février 1986 jour de son soixantième anniversaire. Pour l'instant il s'y habitue tout doucement en utilisant pour cela les congés qui lui restaient. Pour le secrétariat de la mairie c'est aussi une transition car comme on l'avait toujours vu mieux vaut se dire qu'il n'est qu'en vacances mais le 29 novembre pour sa dernière journée de travail on sentait qu'il se passait quelque chose et lui n'était pas gai du tout, contrairement à son habitude. Le soir il est parti vite, presque furtivement. Qui est-ce? Vous l'avez deviné c'est Gensac, Maurice.



LE CLUB VAROIS DU CHIEN DE DÉFENSE
YORICK dans ses œuvres.

*

FELICITATIONS

Notre concitoyen Jacques Rivoal vient, par arrêté du 6 novembre 1985, de recevoir le diplôme d'honneur des porte-drapeaux des Associations d'anciens combattants et victimes de guerre. Nous sommes heureux de cette distinction et félicitons chaudement le nouveau diplômé qui demeure chemin de l'Oratoire. A nos compliments nous joignons nos remerciements car il participe à toutes les manifestations qui se déroulent dans la commune où il est sympathiquement connu et estimé. Nous le remercions aussi de bien vouloir nous faire l'honneur de son amitié.

NOS COMMERÇANTS

Après être demeurée fermée pendant quelque temps la boucherie du village a rouvert sa porte le 1er décembre à la satisfaction générale. Les nouveaux propriétaires, car ce n'est plus une gérance, ont offert un «pot d'arrivée» la veille de l'ouverture. Nous souhaitons la bienvenue à Madame et Monsieur Arnoux nos jeunes et sympathiques nouveaux bouchers mais nous souhaitons surtout pour eux une nombreuse clientèle. Une viande de bonne qualité, d'un prix raisonnable et les ménagères revestaises n'auront aucune envie d'aller se servir en-dehors de la commune. Quant à nous, à la mairie, nous nous réjouissons puisque Le Revest ne meurt pas et semble, au contraire, reprendre des forces.

*

LE SÉNATEUR JANETTI

Invité par la section du Revest du parti socialiste, le sénateur Janetti se trouvait le 16 décembre dans notre village. Avant que ne débute la réunion le maire a tenu à l'accueillir en disant qu'il était toujours très heureux lorsqu'une personnalité politique venait dans la commune et tout particulièrement à la mairie. Il a remercié le sénateur Janetti pour les relations qu'il a su établir avec les maires. En effet une documentation sur les nouveaux textes ou ceux en préparation leur parvient de sa part avec toutes les explications nécessaires pour permettre dans les petites communes d'être rapidement bien informés. A titre de remerciements et en souvenir de son passage dans notre village, la médaille du Revest lui a été offerte. Monsieur Janetti a exprimé sa reconnaissance pour cette manifestation de sympathie. Puis le maire tenant à ne participer à aucune réunion politique s'est retiré pour permettre à la présidente d'ouvrir la séance.

*

VENTE-EXPOSITION DE LIVRES

Chaque année, pour la Noël, la cellule du Revest du parti communiste français organise une vente-exposition de livres. Un large éventail est offert à tous les âges et à tous les goûts. Nous apprécions tout particulièrement la totale impartialité qui existe au niveau des ouvrages proposés permettant à chacun de choisir depuis les albums à colorier jusqu'aux livres de haute portée scientifique ou intellectuelle en passant par la bibliothèque rose et l'initiation pour les jeunes à ce qui les entoure comme aux techniques nouvelles de la vie moderne. C'est cela aussi la culture.

*

CRECHE FAMILIALE

Créée sur le côté Toulon du quartier de La Ripelle, c'est un petit établissement privé à but lucratif susceptible d'accueillir tous les jours de 6 heures à 20 heures, sauf le dimanche, seize enfants de deux mois à six ans. Il

EN BREF

est dirigé par Madame Zarzycki et Madame Guerrero qui fut jusqu'à ces derniers mois directrice du Camp de La Ripelle. Le numéro de téléphone est le 94.23.62.27 ou le 94.20.09.84.

*

UNE HEUREUSE INITIATIVE

Les «nuisibles» sont nombreux et font de gros dégâts parmi les oiseaux, les lapins et même souvent parmi les animaux de basse-cour. Jusqu'à présent à certaines époques des appâts empoisonnés étaient déposés dans les collines. Malheureusement ce n'était pas toujours les «nuisibles» qui les avalaient. Des chats et surtout des chiens en promenade en ont fait la triste expérience. Cette année plus d'appâts empoisonnés mais des battues que va organiser le dimanche matin pendant un mois le président de notre société de chasse, notre ami Jean-Marie Marini. Nous applaudissons à cette décision préfectorale.

*

UN NOUVEAU C.I.L.

C'est celui du «Bas Revest» publié au Journal Officiel du 4 décembre 1985 qui intéresse surtout les quartiers de Fontanieu, Malvallon, La Salvatte et pourquoi pas aussi tous ceux qui souhaiteraient y adhérer en-dehors des secteurs des C.I.L. des Favières et de Dardennes. Nous donnons par ailleurs la composition de son bureau mais nous pouvons signaler que Madame et Monsieur Radisson demeurant à Fontanieu ont eu l'initiative de sa création. Sans que cela revête une quelconque importance mais pour la petite histoire locale notons qu'il est le seul des trois C.I.L. intéressant la commune à ne concerner territorialement que Le Revest. Celui de Dardennes-l'Huba, en effet, s'étend aussi sur Toulon et celui des Favières sur Toulon et La Valette.

*

EXERCICE D'EVACUATION

Nous avons reçu le compte rendu de l'exercice d'évacuation de l'autobus assurant le service spécial de transports d'élèves de notre école primaire qui s'est déroulé le 5 décembre.

Les deux contrôleurs après avoir fait monter tous les enfants leur ont expliqué le thème des deux exercices dont voici les résultats:

Le conducteur est inconscient et la porte arrière inutilisable. L'accompagnatrice Madame Egio, a ouvert la porte avant et les 44 enfants sont descendus en 42 secondes.

Le conducteur et l'accompagnatrice sont inconscients et la porte avant inutilisable. Les 44 enfants sont descendus de l'autobus en 41 secondes après avoir fait fonctionner eux-mêmes l'ouverture de secours.

Nous pouvons conclure: test particulièrement concluant. Nos enfants sont des «rapides» et pas du tout empruntés ce qui est parfaitement rassurant.

Cet exercice a été dirigé par le contrôleur chef Noël et le contrôleur Lorenzi que nous remercions.

*

NOËL AU REVEST

C'est rarement la neige ou le grand froid. Parfois la pluie ou le vent et bien souvent le soleil. C'est la messe de minuit, les lumières, la tour éclairée et le réveillon dans les familles. Cette année ce fut aussi la venue du Père Noël en personne pour distribuer des cadeaux dans les deux maternelles au milieu de la surprise, de l'émerveillement des enfants, de leur joie et de celle de leurs parents. Plus discret il s'était contenté de déposer, sans se montrer, un paquet pour chaque élève de la grande école autour du sapin tout garni de guirlandes. Des jouets, des livres, des gâteaux et partout des chants avec une pensée des grands de la primaire pour ceux qui souffrent, qui meurent en Ethiopie et ailleurs parce qu'ils n'ont rien à manger. Pour n'avoir pas oublié la misère et la détresse humaines dans cette journée qui aurait pu n'être consacrée qu'à la joie, nos enfants nous ont émus et méritent d'être doublement applaudis. Bravo à eux tous et bravo à leurs maîtres. Mais Noël ce fut encore l'apéritif du 23 décembre auquel le conseil municipal avait convié les enseignants, le personnel de la commune et les T.U.C., réunion où l'ambiance fut rapidement à la gaieté autour des toasts et des gâteaux préparés par nos cuisinières avec l'art et le goût le plus parfait.

Enfin, comme dans les années précédentes, le repas du troisième âge battit tous les records d'ambiance, de chants, de musique et de danses puisque la fête et le bal durèrent ce samedi 28 décembre jusqu'à près de 18 heures. Merci aux 115 personnes qui nous ont fait l'amitié et le plaisir de répondre, ce jour-là, à notre invitation.

Pour toutes ces fêtes, nous devons remercier et féliciter l'ensemble de notre personnel des écoles et des cuisines avec les jeunes T.U.C. qui l'ont aidé sans oublier la participation active et toujours constante de mesdames Bonavita, Fenassile et Regnaud auxquelles s'étaient joints le 28 décembre Monsieur Bertin qui a contribué à l'ambiance de la table à laquelle il se trouvait pour le repas et nos deux autres collègues du conseil municipal, Messieurs Demai et Rullier qui ont animé la partie musicale et dansante de cette toujours si agréable journée qui permet au maire de souhaiter à tous et pour la commune une bonne et heureuse prochaine année.

LA CULTURE UN MOTEUR ECONOMIQUE POUR LE REVEST *****

Le Revest-Les-Eaux compte 2300 habitants pour un territoire de 2406 hectares, relativement accidenté, constitué en grande partie de garrigues, de collines, de vallons et d'un haut plateau, le tout se prêtant peu à l'exploitation agricole, sinon sous une forme maintenant dépassée (oliviers, vignes de coteaux, céréales: avoine, orge, blé noir; fleurs: jonquilles, narcisses, tulipes) ou disparue, et qui de toute façon n'avait jamais dépassé le stade de l'entreprise familiale. L'agriculture, de toute évidence, ne fait plus partie des atouts sur lesquels Le Revest peut compter pour gagner cette partie difficile qui se joue aux portes de l'an 2000.

Un autre atout pourrait être utilisé, c'est l'atout industriel. A part notre carrière condamnée à terme, et faute d'espaces suffisamment vastes et plats, en prise directe avec les grands réseaux de communication (autoroutes, voies ferrées, ports, aérodromes) Le Revest est dans ce domaine très mal placé, face à ses concurrents.

Une troisième formule pourrait être étudiée avec le tertiaire, secteur des services et de la grande distribution (banques, mutuelles, services administratifs (E.D.F., P.T.T.), grandes surfaces etc.) activités génératrices de revenus importants pour les communes, mais là encore, Le Revest n'offre pas les conditions idéales à l'implantation d'immeubles importants (configuration défavorable du relief qui se prête mal à l'aménagement de ce type de zone).

Alors, devons-nous nous résigner à faire du Revest une cité dortoir où les habitants ne seraient concernés que par les impôts locaux et les ordures ménagères?

Non! Le Revest possède dans son jeu, une chance extraordinaire, un atout maître, une image de marque de haut niveau que nous renvoyons à nos voisins toulonnais, valettois, gardéens et autres. C'est ce reflet qu'il faut protéger, améliorer et exploiter.

COMMENT PROTEGER CETTE IMAGE?

Par une maîtrise totale et efficace de l'urbanisme et de l'environnement. L'exemple d'Allones (département de la Sarthe) illustre très bien cette volonté «une entrée de ville doit avoir du caractère, partant de là, il a été fait appel aux artistes locaux pour la conception des places et des jardins publics, du mobilier urbain, et un conseiller artistique participe aux travaux de la Commission d'Urbanisme».

COMMENT EXPLOITER CETTE IMAGE?

La culture peut être un moyen efficace, pour une commune, de sortir de l'impasse, en lui donnant la possibilité de s'exprimer, de compter dans le paysage intercommunal, d'exister, de s'imposer, de vivre.

Le développement culturel constitue l'élément essentiel du rayonnement communal au sens le plus noble. L'histoire est là pour nous rappeler que le dynamisme économique s'est toujours accompagné d'une vitalité culturelle, et qu'à l'inverse, une région qui meurt voit aussi ses foyers de culture s'éteindre.

La commission culturelle est persuadée que les élus locaux ont un rôle extrêmement important à jouer dans cette affaire. Il y va de l'avenir de notre commune.

Depuis mars 1983, le maire et son conseil municipal se sont engagés dans cette voie difficile dont la démarche n'est pas toujours bien comprise mais qui, sur le fond et dans son principe, apportera au Revest des retombées dont tout le monde profitera.



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION :
LES RAPACES DE PROVENCE

UNE POLITIQUE CULTURELLE POUR LE REVEST

Oui! Tout, dans notre village, aspire à cette vocation. Des pierres d'angle de notre tour (extraites de nos collines, taillées à froid par une main maintenant disparue, et qui est un peu la nôtre) à cette vieille rue étroite et tortueuse qui mène plus qu'elle ne conduit à la fontaine près de l'orme séculaire et qui a rempli combien de seaux? Notre politique culturelle doit tenir compte de ces données vitales et essentielles: notre passé qui a façonné ce que nous sommes, la terre ingrate de nos campagnes où les Revestois, les Revestoises ont peiné, l'eau de notre rivière maintenant prisonnière, l'histoire simple et honnête de nos ancêtres qui ont bâti notre village et notre église, qui ont creusé ces puits où aller chercher dans les entrailles de la terre cette eau fraîche si précieuse en Provence, nos moulins à grains et à huile maintenant silencieux, notre usine à bouchons et nos forges où l'on battait monnaie, nos magnagneries de Tourris où l'on tissait la soie pour habiller quel roi? quelle reine? Notre usine de faïence d'où sortaient des services de table complets, simples et rustiques (en reste-t-il une pièce?).

LA CULTURE UN MOTEUR ECONOMIQUE POUR LE REVEST *****

Non à une culture repliée sur elle-même, ne touchant qu'une minorité bien pensante et faussement intellectuelle. Allons vers une culture diversifiée, populaire et à la portée de tous. C'est cette tâche difficile et exaltante que nous avons confié à *Philippe Vincenot* pour l'été 86. Cet artiste brillant (interprète principal du chapeau de Paille en Italie de Labiche, spectacle mémorable donné à Chateaufallon en 1982, a joué Copernic dans le Printemps; petit neveu d'Henri Vincenot, mort il y a quelques jours, auteur de «La Billebande», «Le pape des escargots», «La princesse du rail») de terroir, conteur extraordinaire et passionnant, racontera *Le Revest* à travers notre histoire et nos racines, au cours de plusieurs soirées, dans les rues du village. Ce spectacle de conteur s'appellera «Histoires du Revest».

Clepsydre, cette fresque de l'été 1984, n'a pas eu le succès qu'elle méritait. Pourtant c'était aussi l'histoire de notre village, élargie à l'humanité toute entière, avec la naissance difficile et douloureuse des hommes, avec les premiers gestes des Communi, habitants du Revest avant le village, n'ayant pour demeure que les grottes du Mont-Caume avec les images de Dame Sibille faisant don du château et de la seigneurie aux Chartreux. Les moments dramatiques de la vie du village furent aussi retracés avec l'épidémie de peste qui fit tant de ravage chez les Revestois. Eugène Chaix, maire du début du siècle nous est apparu aussi pour nous annoncer l'armistice de 14-18, guerre effroyable qui grava à jamais sur la pierre les noms de ces jeunes Revestois maintenant oubliés ...

C'était ça l'ambition de Clepsydre nous replonger, pour un soir, dans notre passé afin d'en ressortir plus forts et plus soudés.

Le Revest doit exploiter ses richesses naturelles constituées par le décor de ses vieilles rues, le charme provençal de son environnement, très recherché à notre époque.

~ ~ ~

LA TOUSSAINT



Le Revest s'ouvre sur un potentiel humain très important: l'aire toulonnaise compte 500.000 habitants, prisonniers du béton et du moteur à explosion, prêts à venir chercher au Revest ce qu'ils attendent, pourvu qu'on le leur offre.

Loisirs, détente, concerts, expositions, théâtre, petits métiers artisanaux travail du cuir, du bois, du fer, du verre, etc. Les journées de l'artisanat peuvent en être l'apogée.

Activités sportives (tennis, équitation, randonnées). L'idée de création d'un gîte international pour excursionnistes au Revest est excellente.

La salle polyvalente que le maire et son conseil municipal vont peut-être lancer en 1986 sera l'outil indispensable pour mener à bien cette politique culturelle et économique.

Pour conclure, trois axes nous semblent extrêmement importants: urbanisme, culture, économie, triade indissociable. Occulter, négliger un seul de ces axes conduirait inmanquablement à l'échec.

N'allons pas chercher très loin le modèle. L'héritage laissé par nos anciens est un véritable patrimoine culturel. Avec le vieux village harmonieux et tranquille, notre tour carrée et notre église, nos rues et nos places.

Non Le Revest n'est pas agricole, n'est pas industriel, n'a pas de grandes surfaces, mais Le Revest est riche de son passé. L'exploitation de cette richesse a commencé dans les années 60 avec la biennale qui crée l'événement tous les deux ans, dans le domaine des arts plastiques.

Le mot création vient d'apparaître et doit peser de tout son poids dans notre volonté culturelle.

Clepsydre était une création. Marie des Brumes d'Odysseus Elytis, les Tragédiennes sont venues de Saint-John Perse, également. La démarche de Philippe Vincenot en 1986, c'est un cadeau que les Revestois vont s'offrir à partir de leur histoire.

Quelque chose bouge au Revest. Les subventions arrivent (ministère de la Culture, Conseil général, région). Le Revest petit poucet de l'aire toulonnaise entraîne Toulon, La Valette, La Seyne, Le Pradet.

Le Revest, une locomotive? Oui!

Alors, tous les espoirs sont permis.

Jacques RULLIER
Commission Culture.

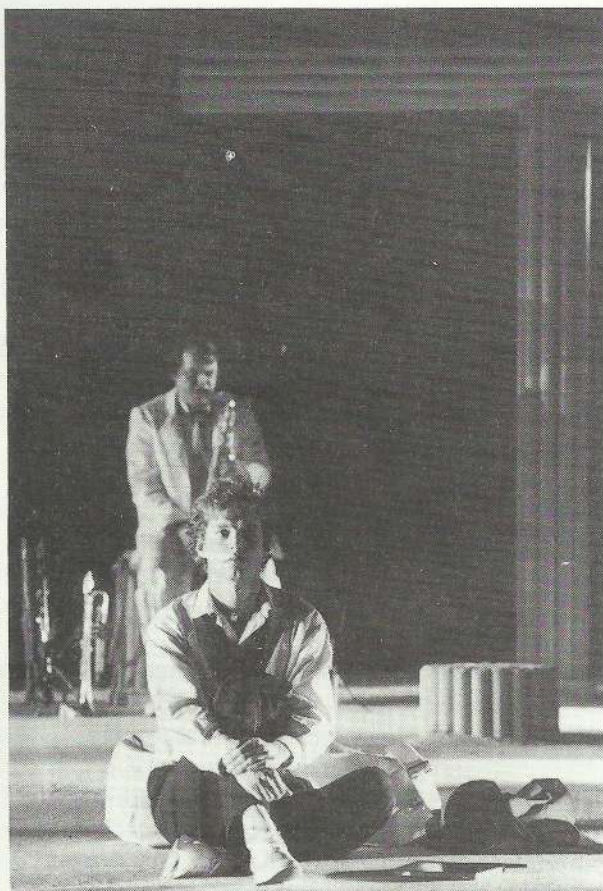
LUMINEUSE MARIE DES BRUMES



J'aime le quotidien donné à voir dans les deux premiers tableaux de Marie des Brumes. Quotidien de l'amour en ballade dans des espaces où l'on se promène et se repose, s'embrasse, se raconte et se rêve, qui a le temps pour lui, de l'innocence des origines à la purification (ou vitrification?) finale; inventant ce jeu facile où l'on tend les mains jusqu'à ce qu'on touche, là-bas, l'endroit où une femme attend tel un pommier en plein brouillard, dans un mépris total des distances qui nous séparent. Quotidien de l'amour mêlant le pire - ou le meilleur - : l'univers amoureux à la Peynet (jeunes gens transis dans leurs émois), et le meilleur - ou le pire - : l'audace verbale des amoureux, audace de déclaration jetant par dessus bord lois et habitudes; la gaucherie si juste des amoureux s'amusant à être les autres et eux-mêmes pour mieux nous faire exploser.



PHOTO ELIAN - BACHINI



J'ai rejoint mon exil au cœur de la lumière !

Pax ! Pax San Tropezana ! La Paix règne

PHOTO ELIAN - BACHINI



LUMINEUSE MARIE DES BRUMES

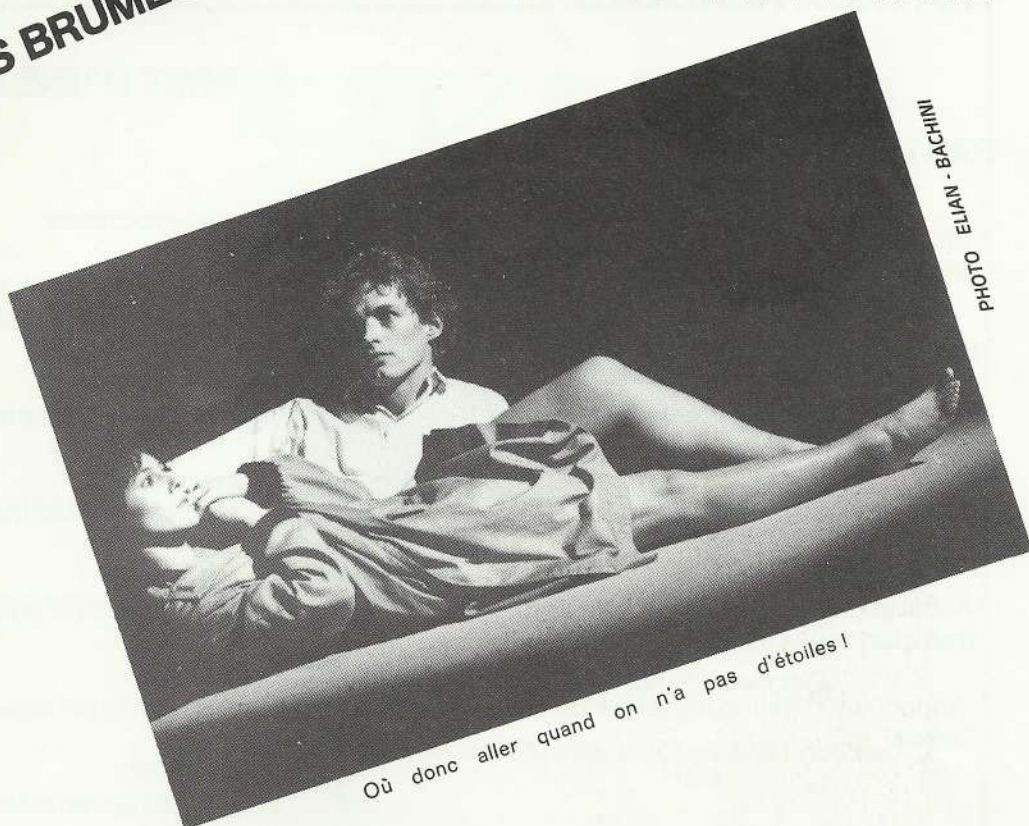


PHOTO ELIAN - BACHINI

Où donc aller quand on n'a pas d'étoiles !

Djeuda, moi qui ai préféré rester loin de l'injustice !

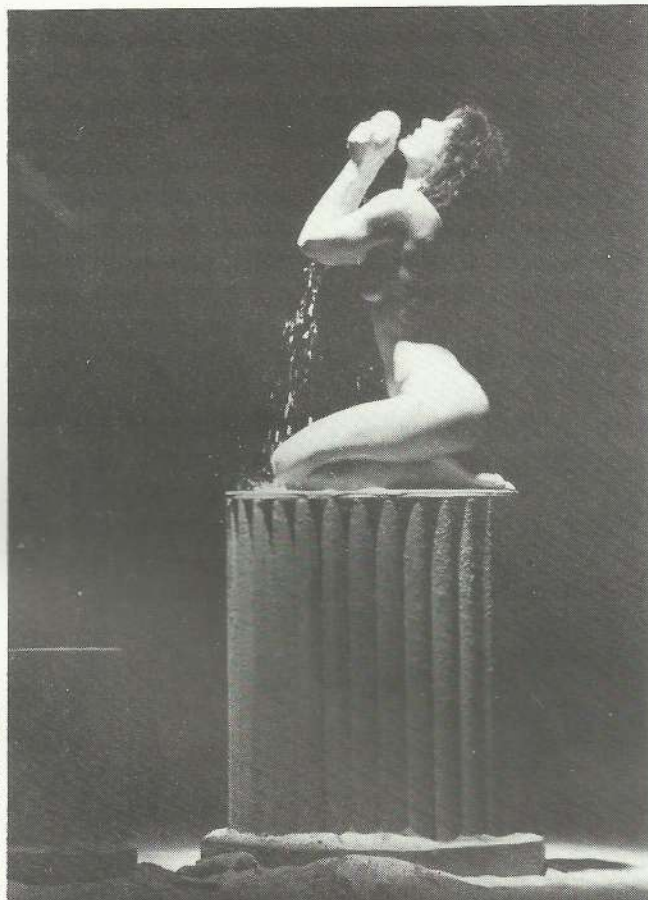


PHOTO ELIAN - BACHINI

J'aime l'utopie-nostalgie donnée à voir dans le troisième tableau de Marie des Brumes.

Splendeur - lenteur de ce tableau ! Ici, plus de repères ! Qui sommes-nous ? Où sommes-nous ? Quand sommes-nous ? Seulement la Présence et ce Présent que je vis. Présence de deux corps nus cheminant de l'obscur à la chaude lumière qui magnifie ce qui se donne à voir et nous laisse sans audace et sans violence, en nous hissant en plein Amour : celui de la Mère pour l'Enfant du désir ! et du Rêve !

Non ! le texte d'Elytis n'est pas hermétique !
Non ! le spectacle de Gil Royer n'est pas élitiste !
Non ! Gil Royer n'a pas trahi Elytis ! A ras des planches, ce n'est pas le plancher des vaches !

Retrouvons, si nous pouvons, en voyant Marie des Brumes, le don d'entendre ces voix d'ange et de vagues innombrables dont elle a rêvé par ses nuits longues d'insomnie. Car ça ne descend point parmi les mots, le rêve.

Merci à Odile Brisset, Laurent Ternois, Sylvie Moquet, Georges Petit, quatuor sans massue et sans caverne au milieu des brontosaures enragés.

J.-C. GROSSE.

(Ce droit de réponse envoyé à Var-Matin, après l'article de Daniel Bombert, n'est jamais paru. On savait bien que la censure n'existe plus).

TRAVAUX REALISES



PAR LES ENTREPRISES:

- * Elargissement intersection chemin de la Salvatte, du château et avenue Marius-Rouquier.
- * Réfection impasse Persechino et escalier d'accès chemin des Moneirets.
- * Elargissement et réfection chemin de Fontanieu.
- * Travaux électricité et plomberie cuisine de la cantine scolaire.
- * Acquisition et aménagement d'une fourgonnette pour transport repas maternelles et personnes âgées.
- * Adduction d'eau complémentaire au quartier des Camps.

CÉRÉMONIE AU HAMEAU



PAR LE PERSONNEL COMMUNAL:

- * Mise en place et aménagement de matériel et mobilier nouveau aux cuisines de la cantine.
- * Travaux de réfection des locaux du rez-de-chaussée de la mairie.
- * Confection et mise en place de rampes et de garde-corps, rue Gabriel-Péri et Maréchal-Foch.
- * Travaux de voirie, chemin du Val d'Ardène, de Signes, de la Mourellette et vieux chemin de La Valette.

PRET D'UNE SALLE

MOIS D'OCTOBRE

Mardi 1er à mardi 15:
Exposition les Rapaces de Provence.

Lundi 7:
Société de pêche «Le Gardon Toulonnais».

Lundi 14:
Syndicat d'initiative.

Jeudi 17:
Syndicat CFDT du personnel communal.

Mardi 22:
Rencontre professeur de danse et parents.

Jeudi 24:
Comité de rédaction du G.R.A.D.E.

MOIS DE NOVEMBRE

Lundi 4:
Société de pêche «Le Gardon Toulonnais».

Vendredi 15:
Rencontre syndicat d'initiative - Associations et commerçants.

Samedi 16:
Assemblée générale du Secours populaire français.

Vendredi 22:
Association des commerçants.

MOIS DE DECEMBRE

Lundi 2:
Société de pêche «Le Gardon Toulonnais».

Vendredi 6 à dimanche 8:
Exposition-Vente de livres par le parti communiste français, cellule Jacques Duclos - Le Revest.

Vendredi 13:
Société de chasse.

Lundi 16:
Réunion publique par le parti socialiste section Le Revest.

Vendredi 20:
Comité des Œuvres Sociales du personnel communal.

NOTRE CARNET

NOUS OFFRONS TOUS NOS VŒUX A:

Jeanine ISOARD et Jacques MAZZANTI
mariés le 12 octobre.

Dominique ALMARAZ et Philippe TAXIL
mariés le 23 novembre.

Amélia CUCCHI et André JOYEUX
mariés le 7 décembre.

Fadette SALIHI et Laurent HERMITTE
mariés le 14 décembre.



CÉRÉMONIE AU HAMEAU

NOUS SOUHAITONS BEAUCOUP DE BONHEUR A:

Vincent N'GUYEN VAN NUOI né le 31 octobre.



DANS LE CONSEIL MUNICIPAL:

Toutes nos félicitations à Madame et Monsieur N'-
GUYEN VAN NUOI pour la naissance de *Vincent* à qui
nous exprimons tous nos vœux.

Toute notre sympathie et nos condoléances à Monsieur
DEMAI pour le décès de sa grand-mère, *Madame Mi-
chel*, qui depuis le début a toujours participé aux réu-
nions du troisième âge où chacun admirait sa gentillesse
et son caractère toujours agréable.

DÉPOT DE GERBE AU VILLAGE



NOUS PARTAGEONS LA PEINE DES FAMILLES DE:

Marie BOUIN, veuve DELECAMBRE
décédée le 2 décembre.

Juliette RONCARA, veuve MICHEL
décédée le 3 décembre.

COMITÉ DE RÉDACTION:

Jean-Claude GROSSE - Charles VIDAL - Jacques RULLIER

Reportage Photographique de Pierre CORTEZ

Imprimerie SAINT-JEAN

—— Gérard BONA ——

83000 TOULON

☎ (94) 41-16-14
